

Pour rappel, plus de 83% d'entre eux ont indiqué dans deux sondages successifs effectués à 9 mois d'intervalle, leur volonté de retrouver leur ancienne région.

Enfin, dans votre souci de « voir les courants d'opinion mieux entendus dans leur diversité », les particularismes alsaciens, notamment de droit local, mériteraient incontestablement une écoute attentive de votre part.

En effet, dans la crise sociale que nous traversons, qui se cristallise en particulier autour du pouvoir d'achat, le droit local alsacien-mosellan peut être à la base de réflexions nouvelles très efficaces, non seulement pour les trois départements de l'Est, mais également pour notre pays tout entier.

Je suis naturellement à votre disposition pour discuter plus précisément de cette proposition, et dans cette attente, confiant en votre engagement, je vous prie de croire, Monsieur le Président de la République, à l'assurance de ma plus haute considération.

*Bien à vous,*

André REICHARDT